

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 3 JANVIER 2023**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R 2122-2 et R 2123-1 du code de la commande publique ;
- Vu l'accord-cadre multi-attributaires n°20202000074 pour l'acquisition de véhicules neufs et d'occasion notifié le 26 août 2020 ;
- Vu la consultation lancée par mail en marché subséquent n°20 «Fourgon benne double ou simple cabine pour le service espaces verts » ;
- Considérant que la proposition de la société SAFA Groupe Chopard 05 000 GAP correspond au besoin de la Collectivité ;

**DECIDONS**

**Annule et remplace la décision n°D2023\_01\_29 du 03 janvier 2023**

**Article 1 :**

Le marché subséquent N°2021-MS20 concernant l'achat d'un fourgon Fiat Ducato benne pour le service des espaces verts est attribué à la société SAFA Groupe Chopard, 05 000 GAP.

**Article 2 :**

Le présent marché subséquent est conclu pour un montant de 24 991,66 € HT auquel s'ajoutent 457,36 € de frais d'immatriculation.

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits aux budgets ville 2022.

**Article 3 :**

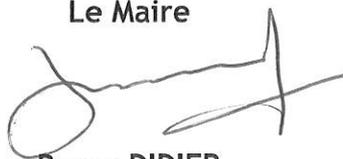
Le délai de livraison est de 1 mois.

**Article 4 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur de la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 3 JANVIER 2023

**Le Maire**



**Roger DIDIER**

Transmis en Préfecture le : 10/02/2023  
Publié ou notifié le : 10/02/2023

## Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_02_67
Objet :	Annule et remplace la décision n°D2023_01_29 du 03 janvier 2023. Le marché subséquent N°2021-MS20 concernant l'achat d'un fourgon Fiat Ducato benne pour le service des espaces verts est attribué à la société SAFA Groupe Chopard, 05 000 GAP.
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-01-03 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20230103-D2023_02_67-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20230103-D2023_02_67-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_12096.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230103-D2023_02_67-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54.7 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 février 2023 à 09h48min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 février 2023 à 09h48min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 février 2023 à 09h48min04s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	10 février 2023 à 09h48min19s	Reçu par le MI le 2023-02-10

